

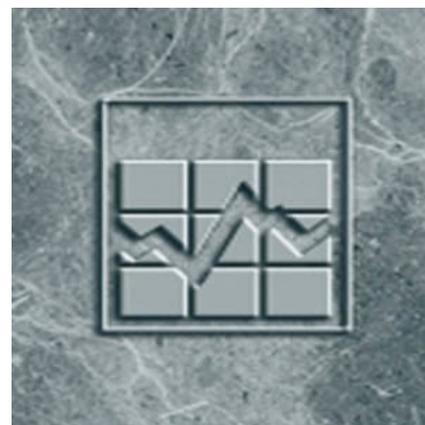
N° 75F0002M au catalogue
ISSN 1707-2867
ISBN 978-0-660-33061-7

Série de documents de recherche – Revenu

Satisfaction des Canadiens à l'égard de leur logement : faits saillants de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018

par Jonathan David Fonberg et Grant Schellenberg

Date de diffusion : le 22 novembre 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

1. Introduction	4
2. Données, concepts et méthodes	5
3. Satisfaction à l'égard du logement	8
4. Satisfaction selon certaines caractéristiques du logement	13
Encadré 1. Logements mobiles.....	17
Encadré 2. Logement social et abordable.....	21
5. Satisfaction à l'égard du logement et caractéristiques sociodémographiques	22
6. Conclusion	25
Références	26
Annexe tableaux	27

Satisfaction des Canadiens à l'égard de leur logement : faits saillants de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018

par Jonathan David Fonberg et Grant Schellenberg

1. Introduction

Le logement est un besoin humain essentiel sur lequel repose une grande partie de la vie. Les logements dans lesquels nous vivons nous procurent un abri contre les éléments et nous protègent du monde extérieur en nous offrant intimité et sécurité, en plus d'être un lieu que l'on peut partager avec sa famille et ses amis. Un logement peut nous apporter de la stabilité en étant un lieu où l'on peut se préparer à affronter la journée et planifier l'avenir. Pour la majeure partie des ménages, les dépenses pour le logement occupent une place importante du budget mensuel, et si le logement leur appartient, il représente une grande part de leur patrimoine¹.

Des renseignements sur le prix des maisons, les taux d'inoccupation, les permis de bâtir et d'autres sujets liés à l'habitation font l'objet de publications régulières au Canada et procurent d'importantes mesures servant différentes fins et divers utilisateurs. Mais ces mesures nous en disent peu sur la façon dont les Canadiens perçoivent les logements dans lesquels ils vivent. Dans quelle mesure, par exemple, les Canadiens sont-ils satisfaits de leurs maisons? Dans quelle mesure sont-ils satisfaits d'aspects particuliers de leurs maisons, comme leur taille, l'efficacité énergétique ou leur abordabilité? La satisfaction à l'égard du logement varie-t-elle d'un groupe à l'autre, comme les propriétaires et les locataires, les résidents de maisons individuelles ou de tours d'habitation, ou les ménages dans de grands centres urbains ou de petites collectivités? Des évaluations de cette nature témoignent des perceptions et des expériences des personnes elles-mêmes et apportent un complément utile aux renseignements existants sur les logements au Canada.

L'Enquête canadienne sur le logement (ECL) menée de la fin de 2018 au début de 2019 a permis de recueillir de nouveaux renseignements sur la satisfaction des Canadiens à l'égard de leur logement. L'ECL fait partie d'une plus vaste initiative d'élaboration de données entreprise par Statistique Canada en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour appuyer la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral. L'enquête, menée auprès d'un échantillon de plus de 65 000 Canadiens représentatif à l'échelle nationale, comportait une série de questions sur la satisfaction à l'égard du logement.

Le présent article vise à donner un aperçu de haut niveau des résultats de l'ECL portant sur la satisfaction à l'égard du logement. L'objectif est de présenter ces résultats de manière globale et accessible, afin qu'un lectorat général ait accès à de nouveaux renseignements qui serviront en outre de point de départ aux prochaines recherches menées à partir de l'ECL. En tant que cadre conceptuel, les résultats sont présentés selon la région géographique de résidence, le mode d'occupation du logement (c.-à-d. propriétaires et locataires) et le type de logement. La pertinence de ces variables sur la satisfaction à l'égard du logement a été documentée dans plusieurs travaux de recherche. Ces variables sont utilisées pour présenter de nombreux tableaux de données fournis par la SCHL (J. F. Sørensen, 2014; C. Balestra et J. Sultan, 2013; M. Pekkonen et U. Haverinen-Shaughnessy, 2015; R. Borgoni, A. Michelangeli et F. Pirola, 2018). Les résultats ci-dessous montrent qu'en moyenne, la satisfaction globale à l'égard du logement et la satisfaction à l'égard d'aspects particuliers du logement sont plus faibles dans les grands centres urbains que dans les petites collectivités et les régions rurales, chez les locataires que chez les propriétaires, et chez les ménages vivant dans des immeubles à logements multiples que chez ceux vivant dans des maisons individuelles. Ces résultats se fondent sur les liens bivariés, puisque cette analyse ne comprend pas de « variables témoins » comme le revenu du ménage et l'état de santé.

L'article se structure comme suit. La section 2 porte sur les données, les concepts clés et les questions de méthodologie. La section 3 décrit la satisfaction globale des Canadiens à l'égard de leur logement, alors que la section 4 montre leur satisfaction à l'égard d'aspects particuliers de leurs logements. La section 5 présente les caractéristiques sociodémographiques ainsi que des renseignements sur la satisfaction à l'égard du logement selon le sexe, l'âge et la taille du ménage. Les conclusions sont exposées à la section 6.

1. Cette perspective est tirée de Schuetze (2019).

2. Données, concepts et méthodes

Données

L'ECL est une nouvelle enquête financée par la SCHL. Elle permet de recueillir des données auprès de ménages canadiens sur leur logement, leur communauté, ainsi que sur leurs besoins et leurs expériences en matière de logement. L'ECL sera tenu tous les deux ans dans l'ensemble des provinces et des territoires² au cours des 10 prochaines années. La population cible est composée de ménages privés, et l'unité d'échantillonnage est le logement. Les logements collectifs, comme les établissements de soins infirmiers, les résidences pour personnes âgées et les refuges, sont exclus. Dans chaque logement échantillonné, une personne de référence, soit le membre du ménage responsable des décisions relatives au logement, a été invitée à remplir le questionnaire de l'ECL³. Par conséquent, les réponses relatives à la satisfaction à l'égard du logement correspondent au point de vue de la personne de référence et non à celui de tous les membres du ménage. Par souci de simplicité, les résultats de cet article sont présentés en tant que la proportion de ménages ayant déclaré leur satisfaction à l'égard de leur logement, sachant qu'il s'agit du point de vue de la personne de référence⁴.

Statistique Canada diffuse progressivement les résultats de l'ECL afin de fournir des indicateurs clés aussi en temps opportun. Les premières données seront diffusées en novembre 2019. Cette diffusion comprendra le présent document, ainsi qu'un document complémentaire sur la satisfaction à l'égard du quartier et des tableaux de données. Au début de 2020, l'ECL renfermera des renseignements sur le revenu, l'immigration et les caractéristiques relatives au logement tirés de sources de données administratives, et le fichier complet de microdonnées de l'enquête sera disponible au printemps 2020. C'est pourquoi cette analyse ne comprend pas de variables comme le revenu du ménage et le statut d'immigration.

Satisfaction à l'égard du logement

La question suivante était posée aux répondants de l'ECL :

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre logement? Êtes-vous...?

Très satisfait, Satisfait, Ni satisfait ni insatisfait, Insatisfait, Très insatisfait

Ils devaient ensuite utiliser la même échelle de réponse à cinq points pour des questions relatives à leur satisfaction à l'égard d'aspects particuliers de leur logement, notamment⁵ :

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des aspects suivants de votre logement?

La superficie totale de votre logement

Le nombre de chambres à coucher

Son prix abordable

Son état (p. ex. bien entretenu)

L'atténuation des bruits ordinaires provenant de l'extérieur ou des voisins

2. Les données de l'ECL pour les Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.) sont obtenues grâce à un partenariat avec le Bureau de la statistique des T. N.-O. Au lieu d'être recueillies dans le cadre de l'ECL, les données pour les T. N.-O. sont obtenues au moyen de l'Enquête communautaire des T. N.-O. (ECT) de 2019, qui recueille des renseignements sur le logement similaires à ceux recueillis dans l'ECL.

3. Lorsque des membres partagent la responsabilité des décisions relatives au logement, l'un d'eux est retenu pour être la personne de référence.

4. Pour obtenir tous les renseignements concernant la méthodologie de l'enquête, consultez la [page sur l'ECL](#) du site Web de Statistique Canada.

5. En plus de ces neuf questions, les répondants de l'ECL devaient aussi indiquer leur taux de satisfaction à l'égard de leur logement pour « Son accessibilité pour les personnes en fauteuil roulant ». Plus du tiers des répondants ont indiqué n'être ni satisfait ni insatisfait de cet aspect de leur logement, ce qui représente une proportion plus de trois fois supérieure à celle observée relativement à d'autres questions sur la satisfaction à l'égard du logement. Compte tenu de la possibilité que cette réponse puisse être interprétée dans le sens de « non applicable », les résultats relatifs à cette satisfaction à l'égard de l'accessibilité sont mis de côté en vue d'une recherche ultérieure.

Votre sentiment de sécurité chez vous

Son efficacité énergétique

Le maintien d'une température confortable en hiver

Le maintien d'une température confortable en été

La grande majorité des répondants ont fourni une réponse valide à ces questions, moins de 1 % n'ayant donné aucune réponse.

Il se dégage un grand volume de renseignements lorsque 10 questions sur la satisfaction à l'égard du logement sont réparties selon le lieu de résidence, le mode d'occupation du logement, le type de logement et les autres caractéristiques. Par souci de brièveté et de précision, les réponses « Satisfait » et « Très satisfait » sont regroupées et présentées ci-dessous. Des tableaux de données de résultats plus détaillés ayant été obtenus au moyen de la version intégrale de l'échelle de réponse à cinq points sont disponibles sur le site Web de Statistique Canada.

Lieu de résidence, mode d'occupation du logement et type de logement

Pour la plus grande partie de cet article, le lieu de résidence, le mode d'occupation du logement et le type de logement servent de cadre conceptuel. Le tableau 1 présente les liens entre ces variables. Dans le tableau, les ménages sont divisés en trois groupes en fonction de leur lieu de résidence, défini à l'aide de concepts tirés du Recensement de la population. La première colonne comprend les personnes vivant dans une des 35 régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada⁶. La strate d'échantillonnage utilisée pour l'ECL permet de nommer 16 RMR, les autres étant regroupées dans la catégorie « Autres RMR ». La deuxième colonne comprend les personnes qui vivent dans une des 117 agglomérations de recensement (AR) du Canada. Il s'agit de plus petites villes dont le noyau de population se compose d'au moins 10 000 habitants. Nanaimo, Swift Current, Val-d'Or et Gander n'en sont que quelques exemples. La troisième colonne comprend des personnes qui vivent dans de plus petites collectivités et des régions rurales hors des RMR et des AR. En tout, 71 % des ménages canadiens résident dans des RMR, 13 %, dans des AR et 16 %, dans de plus petites collectivités et des régions rurales.

Le mode d'occupation du logement et les types de logements varient grandement entre ces zones. En ce qui a trait au mode d'occupation, la proportion de ménages propriétaires est la plus faible dans les RMR, où 65 % des ménages résident dans un logement qui appartient à un membre du ménage et 35 %, dans un logement loué. La proportion de ménages propriétaires est plus élevée dans les AR (70 %), et davantage encore dans les petites collectivités et les régions rurales (83 %).

Les types de logements varient aussi dans ces secteurs de résidence. Dans les RMR, 43 % des ménages résident dans des maisons individuelles, proportion qui s'élève à 60 % des ménages dans les AR et à 80 % des ménages dans les petites collectivités et les régions rurales. Les ménages qui ne résident pas dans des maisons individuelles habitent principalement dans des immeubles à logements multiples⁷. Dans les AR et dans les petites collectivités et les régions rurales, la plus grande proportion de ces ménages réside dans des immeubles à hauteur restreinte, des maisons jumelées⁸, tandis que dans les RMR, une proportion considérable (15 %) réside également dans des tours d'habitation.

6. « Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau doit compter au moins 50 000 habitants d'après les données ajustées du Programme du recensement sur la population précédent. Une AR doit avoir un noyau de population d'au moins 10 000 habitants d'après les données ajustées du Programme du recensement sur la population précédent. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs (déplacement domicile-lieu de travail) établi d'après les données du Programme du recensement précédent sur le lieu de travail. »

7. Une faible proportion réside dans des logements mobiles, principalement des maisons mobiles.

8. a catégorie « Maison jumelée » comprend les maisons jumelées, les appartements ou les plains-pieds dans un duplex ainsi que les autres maisons individuelles attenantes.

Enfin, les quatre catégories suivantes découlent de l'intersection du mode d'occupation du logement et du type de logement, comme le montre la partie inférieure du tableau 1 :

- i. « propriétaire-maison individuelle », qui désigne les ménages vivant dans des maisons individuelles dont un membre du ménage est propriétaire;
- ii. « propriétaire-immeuble à logements multiples », qui désigne des ménages vivant dans un logement d'un immeuble à logements multiples dont un membre du ménage est propriétaire;
- iii. « locataire-maison individuelle », qui désigne les ménages vivant dans des maisons individuelles dont un membre du ménage est locataire;
- iv. « locataire-immeuble à logements multiples », qui désigne des ménages vivant dans un logement d'un immeuble à logements multiples dont un membre du ménage est locataire⁹.

Dans les secteurs de résidence, les ménages « propriétaire-maison individuelle » forment 40 % des ménages des RMR, alors qu'ils représentent 56 % de ceux des AR et 77 % de ceux des petites collectivités et des régions rurales. Les autres ménages sont principalement des ménages « propriétaire-immeuble à logements multiples » ou « locataire-immeuble à logements multiples », ces deux catégories étant les plus répandues dans les RMR. Les ménages faisant partie de la catégorie « locataire-maison individuelle » ne représentent qu'environ 3 % des ménages des RMR et 6 % de ceux des petites collectivités et des régions rurales¹⁰.

Dans l'ensemble, la composition des ménages dans les grands centres urbains diffère de celle des villes de taille moyenne, et des petites collectivités et des régions rurales en ce qui a trait au mode d'occupation du logement et au type de logement. Nous nous penchons maintenant sur la mesure dans laquelle la satisfaction à l'égard du logement varie selon ces caractéristiques.

Tableau 1
Mode d'occupation du logement et type de logement, selon le secteur de résidence, Canada, 2018

	Grands centres urbains (RMR)	Villes (AR)	Petites collectivités et régions rurales	Total
	pourcentage			
Mode d'occupation				
Propriétaire	65,0	70,2	82,6	68,5
Locataire	35,0	29,8	17,4	31,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de logement				
Maison individuelle	43,0	59,9	80,3	51,2
Immeubles à logements multiples	56,6	37,5	16,0	47,5
Maison, jumelée, duplex	11,7	10,7	5,6	10,6
Maison en rangée	7,8	5,3	2,5	6,6
Immeuble à hauteur restreinte	21,6	19,1	7,7	19,0
Tour d'habitation	15,4	2,4	0,2	11,3
Logement mobile	0,4	2,5	3,7	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Mode d'occupation et type de logement				
Propriétaire-maison individuelle	40,1	56,4	77,4	48,1
Propriétaire-immeuble à logements multiples	24,8	13,3	5,2	20,2
Locataire-maison individuelle	3,1	5,1	6,0	3,8
Locataire-immeuble à logements multiples	32,0	25,2	11,4	27,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : Les ménages résidant dans des logements mobiles ne sont pas inclus dans la partie inférieure du tableau 1. Les logements mobiles forment une catégorie de logements distincte sur le plan conceptuel en raison des taux de propriété (86 %), de la faible part de marché et de la répartition géographique. Ainsi, ils sont exclus de la variable mode d'occupation du logement et traités séparément dans l'encadré 1.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut de pas correspondre à 100%.

Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

9. Les ménages résidant dans des logements mobiles sont exclus de ces catégories par souci de précision conceptuelle.

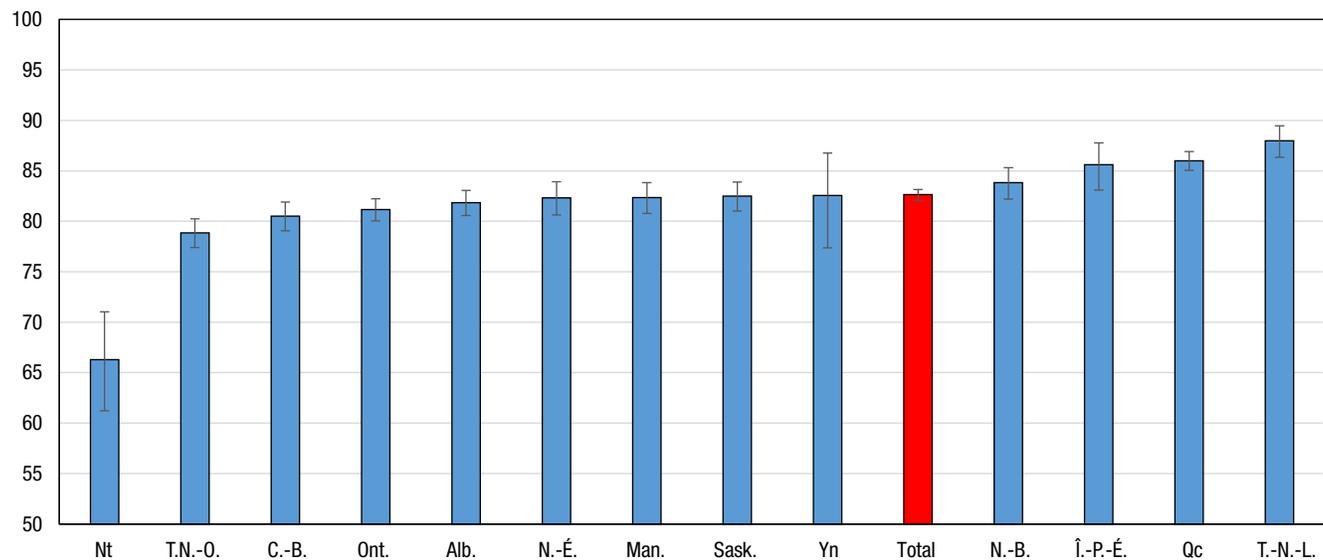
10. En raison de la petite taille des ménages résidant dans des logements mobiles et de la difficulté d'insérer ce groupe dans les catégories du type de logement individuel et à logements multiples qui sont utilisées dans le présent rapport, nous examinons de plus près les ménages dans des logements mobiles dans l'encadré 1.

3. Satisfaction à l'égard du logement

À l'échelle du Canada, la majorité des ménages sont satisfaits du logement dans lequel ils vivent, 83 % indiquant en être soit satisfaits, soit très satisfaits¹¹. Parmi les provinces et les territoires, les taux de satisfaction à l'égard du logement sont les plus élevés à Terre-Neuve-et-Labrador (88 %), et les plus faibles en Colombie-Britannique et en Ontario (81 %) (graphique 1). La proportion de ménages du Nunavut étant satisfaits ou très satisfaits de leur logement (66 %) est beaucoup plus faible que dans les autres secteurs de compétence. Cela s'explique en partie par le fait qu'une majorité des ménages du Nunavut résident dans un logement en location, surtout dans des immeubles à logements multiples (tableau 1 de l'annexe).

Graphique 1
Satisfaction à l'égard du logement, selon la province ou le territoire, Canada, 2018

% des ménages satisfaits ou très satisfaits



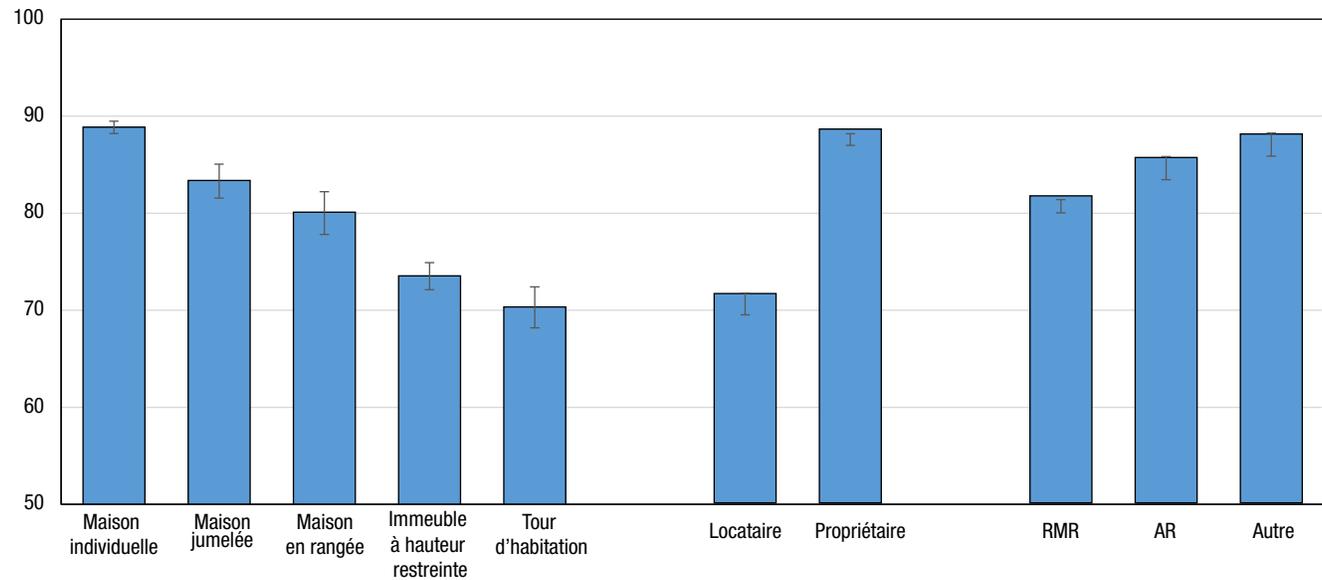
Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

La satisfaction à l'égard du logement varie selon les divers types de logement et modes d'occupation du logement. Comme le montre le graphique 2, le taux de satisfaction est le plus élevé chez les ménages résidant dans des maisons individuelles (89 %) et le plus faible parmi ceux résidant dans des tours d'habitation (70 %). À l'intérieur de cette fourchette, le taux de satisfaction diminue de façon constante entre les différents types d'immeubles à logements multiples. On constate également une corrélation entre la satisfaction à l'égard du logement et le mode d'occupation, les taux de satisfaction affichant 17 points de pourcentage de plus chez les propriétaires que chez les locataires. Dans les secteurs de résidence, le taux de satisfaction à l'égard du logement est plus faible dans les RMR que dans les AR et dans les petites collectivités et les régions rurales.

11. La majorité des graphiques de cet article comportent des axes verticaux de l'ordre de 50 % à 100 % afin de mettre en évidence les variations entre les groupes. Ils comprennent également des barres d'erreur correspondant à l'étendue potentielle de la valeur estimée dans un intervalle de confiance à 95 %.

Graphique 2**Satisfaction à l'égard du logement selon le type de logement, le mode d'occupation du logement et le secteur de résidence, Canada, 2018**

% des ménages satisfaits ou très satisfaits



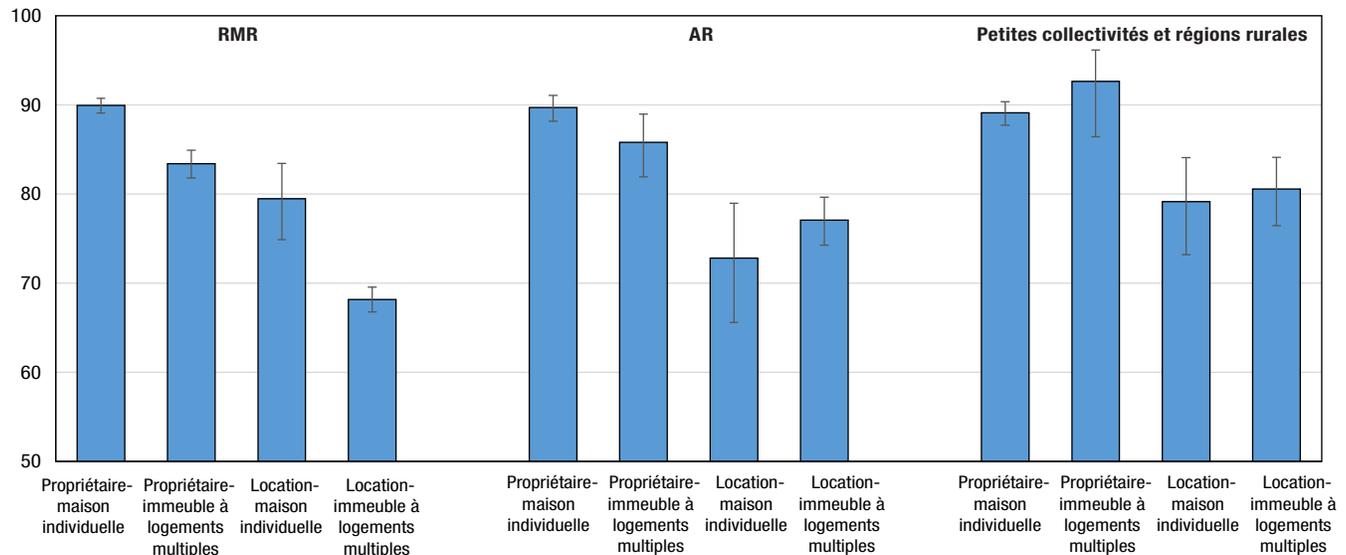
Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Le graphique 3 donne une perspective plus intégrée. Au sein des RMR, le taux de satisfaction à l'égard du logement est le plus élevé chez les ménages « propriétaire-maison individuelle » (90 %), et le plus faible chez les ménages « locataire-logement multiple » (68 %). Les ménages des catégories « propriétaire-logement multiple » et « locataire-maison individuelle » se situent dans cette fourchette (83 % et 79 %, respectivement). Dans les AR et les petites collectivités et les régions rurales, le taux de satisfaction à l'égard du logement est également le plus élevé chez les ménages « propriétaire-maison individuelle » (à peu près 90 %) et le plus faible chez les ménages « locataire-logement multiple » (approchant 80 %).

Dans l'ensemble, la satisfaction à l'égard du logement chez les ménages propriétaires de maisons individuelles varie peu dans le gradient urbain-rural, puisqu'environ 90 % de ceux vivant dans des RMR, des AR, et dans de petites collectivités et des régions rurales se disent satisfaits. En revanche, la satisfaction à l'égard du logement chez les ménages locataires dans des immeubles à logements multiples est plus faible dans les RMR (68 %) que dans les AR et les petites collectivités et les régions rurales (77 % et 81 %, respectivement).

Graphique 3**Satisfaction à l'égard du logement selon le type de logement, le mode d'occupation du logement et le secteur de résidence, Canada, 2018**

% des ménages satisfaits ou très satisfaits



Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Plusieurs types de logements font partie de la catégorie « immeubles à logements multiples », et le taux de satisfaction à l'égard du logement varie entre eux. Le graphique 4 se limite aux ménages des RMR. Plus de la moitié des ménages dans les RMR résident dans des immeubles à logements multiples, ce qui constitue un échantillon d'une taille suffisante pour un découpage à ce niveau de détails; un accent mis sur les RMR permet également d'éviter de confondre les effets associés aux secteurs de résidence. Le graphique 4 permet de dégager plusieurs observations.

Tout d'abord, le taux de satisfaction à l'égard du logement est plus élevé chez les propriétaires que chez les locataires, quel que soit le type de logement. Parmi les ménages résidant dans des maisons individuelles, jumelées et en rangée, le taux de satisfaction à l'égard du logement est environ 10 points de pourcentage plus élevé chez les propriétaires que chez les locataires, alors que chez les ménages résidant dans des immeubles à hauteur restreinte et des tours d'habitation, il est environ 16 points de pourcentage plus élevé chez les propriétaires que chez les locataires. En bref, on observe une corrélation entre le mode d'occupation du logement et la satisfaction à l'égard du logement lorsque l'on tient compte du type de logement (mais non des autres caractéristiques)¹².

En second lieu, le taux de satisfaction à l'égard du logement est fréquemment moins élevé chez les ménages de chaque type d'immeubles à logements multiples que chez ceux résidant dans des maisons individuelles, et ce, quel que soit le mode d'occupation du logement. Parmi les propriétaires, le taux de satisfaction à l'égard du logement est de 5 à 10 points de pourcentage plus faible pour chaque type d'immeubles à logements multiples que pour les maisons individuelles, alors que parmi les locataires, ce taux est de 12 à 14 points de pourcentage plus faible chez les ménages résidant dans des immeubles à hauteur restreinte et des tours d'habitation que chez ceux résidant dans des maisons individuelles¹³. Ainsi, on constate une corrélation entre le type de logement et la satisfaction à l'égard du logement lorsque l'on tient compte du mode d'occupation du logement (mais non des autres caractéristiques).

12. Comme nous le mentionnions plus tôt, les variables du revenu n'étaient pas disponibles dans la version du fichier de données de l'ECL utilisée dans le cadre de cette analyse.

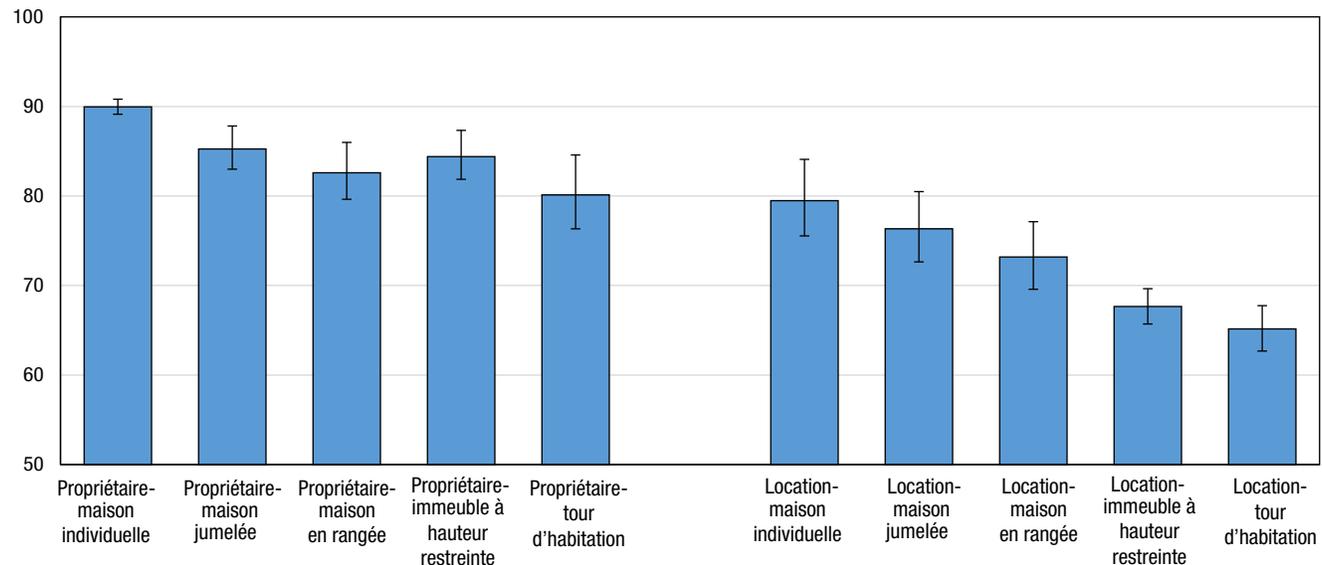
13. Il convient de rappeler au lecteur qu'à peine 4 % des ménages canadiens sont locataires de maisons individuelles.

Enfin, lorsque le taux de satisfaction à l'égard du logement des propriétaires de maisons individuelles est comparé à celui des locataires de tours d'habitation, les groupes ayant les taux de satisfaction les plus élevés et les plus faibles des RMR, on observe un écart entre eux de 25 points de pourcentage.

Graphique 4

Ménages dans les RMR : satisfaction à l'égard du logement selon le type de logement et le mode d'occupation du logement, Canada, 2018

% des ménages satisfaits ou très satisfaits

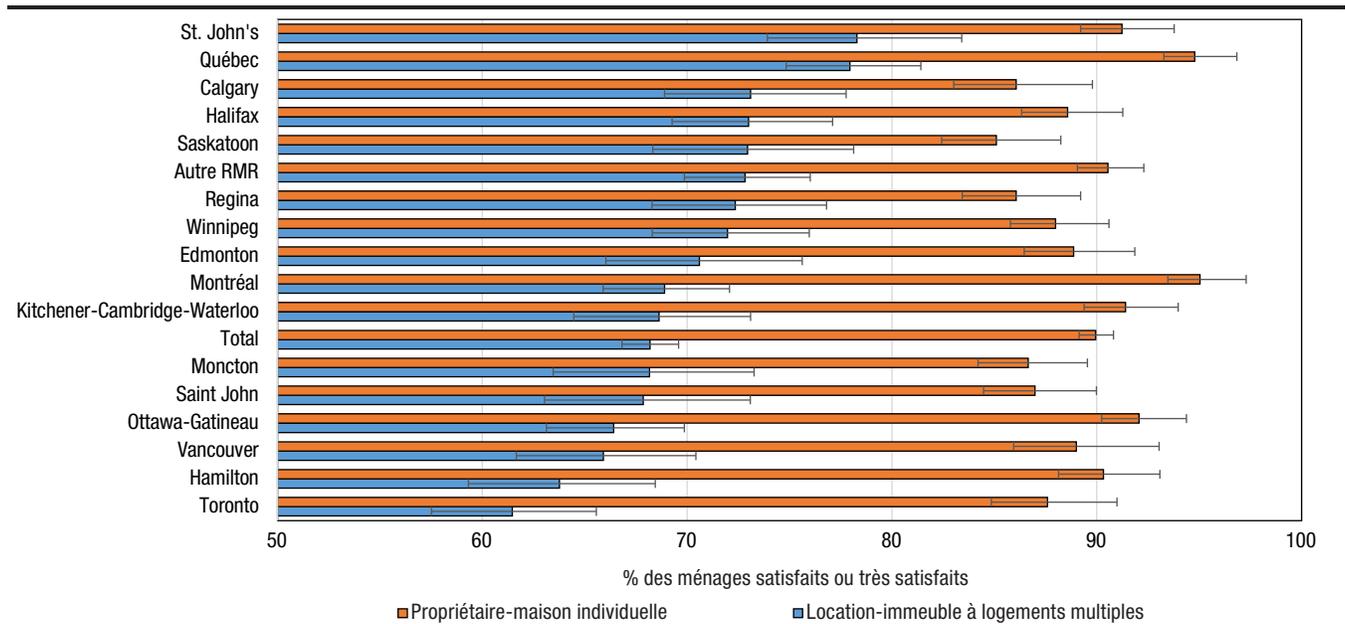


Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Jusqu'ici, la satisfaction à l'égard du logement a été démontrée en fonction de catégories géographiques plutôt générales. Le graphique 5 procure une perspective plus nuancée. Axé sur les RMR, le graphique montre des taux de satisfaction à l'égard du logement parmi les ménages propriétaires de maisons individuelles et les ménages locataires dans des immeubles à logements multiples. Le graphique se limite à ces deux groupes pour faciliter l'interprétation et établir l'étendue de la satisfaction à l'égard du logement observée entre les RMR et au sein de celles-ci.

Entre les RMR, on constate que les proportions de ménages propriétaires de maisons individuelles qui se disent satisfaits dans leur logement varient de 85 % à Saskatoon à 95 % à Québec et à Montréal. Même si la variation entre les RMR est tout à fait claire, il convient de souligner la prédominance de la satisfaction à l'égard du logement chez les ménages propriétaires de maisons individuelles, toutes RMR confondues. En revanche, la satisfaction à l'égard du logement chez les ménages locataires dans des immeubles à logements multiples varie davantage entre les RMR, allant de 61 % à Toronto à 78 % à St. John's et Québec.

Au sein des RMR, on observe de grands écarts de satisfaction à l'égard du logement entre les ménages propriétaires de maisons individuelles et les ménages locataires dans des immeubles à logements multiples. Cet écart atteint 25 points de pourcentage ou plus à Toronto, à Hamilton à Ottawa-Gatineau et à Montréal, et 15 points de pourcentage ou plus dans huit autres RMR.

Graphique 5**Satisfaction à l'égard du logement selon certaines catégories de type de logement et de mode d'occupation du logement, certaines RMR, Canada, 2018**

Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Que les propriétaires versent encore des paiements hypothécaires ou qu'ils soient sans hypothèque est une autre caractéristique qui permet d'évaluer le taux de satisfaction à l'égard du logement. Les écarts pour ce qui est de la satisfaction globale à l'égard du logement sont généralement petits dans cette catégorie (tableau 2). Dans les RMR, par exemple, les taux de satisfaction à l'égard du logement sont 3 points de pourcentage plus faibles chez les ménages ayant une hypothèque sur la maison individuelle dont ils sont propriétaires que chez les ménages n'ayant pas d'hypothèque (89 % et 92 %, respectivement). Au sein des RMR, les écarts entre les ménages qui ont une hypothèque ou non sur le logement dont ils sont propriétaires dans un immeuble à logements multiples sont du même ordre. Dans les AR et dans les petites collectivités et les régions rurales, les taux de satisfaction varient également peu entre les propriétaires de maisons individuelles ayant une hypothèque et ceux sans hypothèque (de 5 et 2 points de pourcentage, respectivement). La seule exception digne de mention à cette tendance générale est observée dans les AR, où le taux de satisfaction à l'égard du logement est de 10 points de pourcentage plus faible chez les propriétaires d'un logement dans un immeuble à logements multiples ayant une hypothèque (82 %) que chez ceux libres d'hypothèque (92 %). Que cet écart soit attribuable à d'autres caractéristiques qui varieraient possiblement entre ces groupes, comme l'âge ou la taille du ménage, constitue un sujet qui mérite une enquête plus poussée.

Tableau 2**Pourcentage des ménages satisfaits ou très satisfaits de leur logement, selon le mode d'occupation du logement, le type de logement, le statut d'hypothèque et le secteur de résidence, Canada, 2018**

	RMR	AR	Petites collectivités et régions rurales
	pourcentage		
Propriétaire-maison individuelle, sans hypothèque	91,7	92,4	90,2
Propriétaire-maison individuelle, avec hypothèque	88,7	87,5	88,1
Propriétaire-immeuble à logements multiples, sans hypothèque	85,4	92,0	93,2
Propriétaire-immeuble à logements multiples, avec hypothèque	82,3	82,1	92,2
Locataire-immeuble à logements multiples	68,2	77,1	80,6

Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

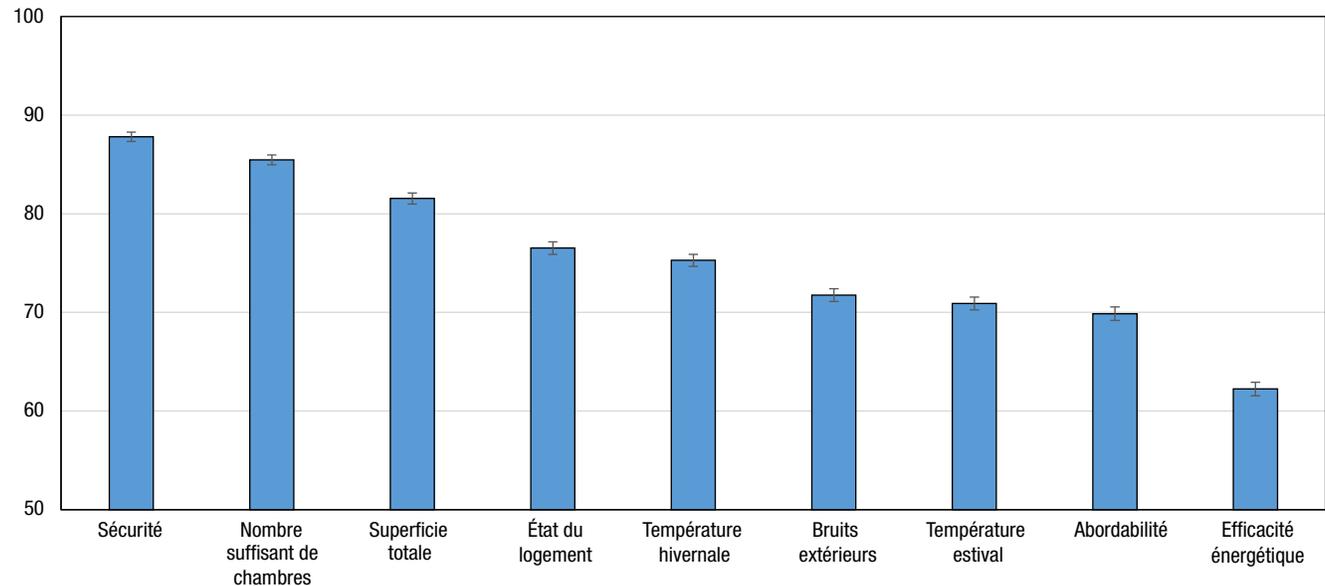
4. Satisfaction selon certaines caractéristiques du logement

Après avoir examiné la satisfaction globale des Canadiens à l'égard de leur logement, cette section se penche sur leur satisfaction à l'égard de certains aspects de leurs logements. Les résultats sont également présentés selon le secteur de résidence, le type de logement et le mode d'occupation du logement en tant que variables organisationnelles.

Dans l'ensemble du Canada, la plus grande proportion de Canadiens a déclaré un sentiment de satisfaction à l'égard de leur sécurité à la maison (88 %), suivie par un sentiment de satisfaction à l'égard du nombre de chambres à coucher et de la superficie totale adéquate du logement (85 % et 82 %, respectivement). Les plus faibles proportions ont indiqué un sentiment de satisfaction à l'égard de l'abordabilité (70 %) et de l'efficacité énergétique (62 %) de leur logement (graphique 6).

Graphique 6
Satisfaction à l'égard de caractéristiques du logement, Canada, 2018

% des ménages satisfaits ou très satisfaits

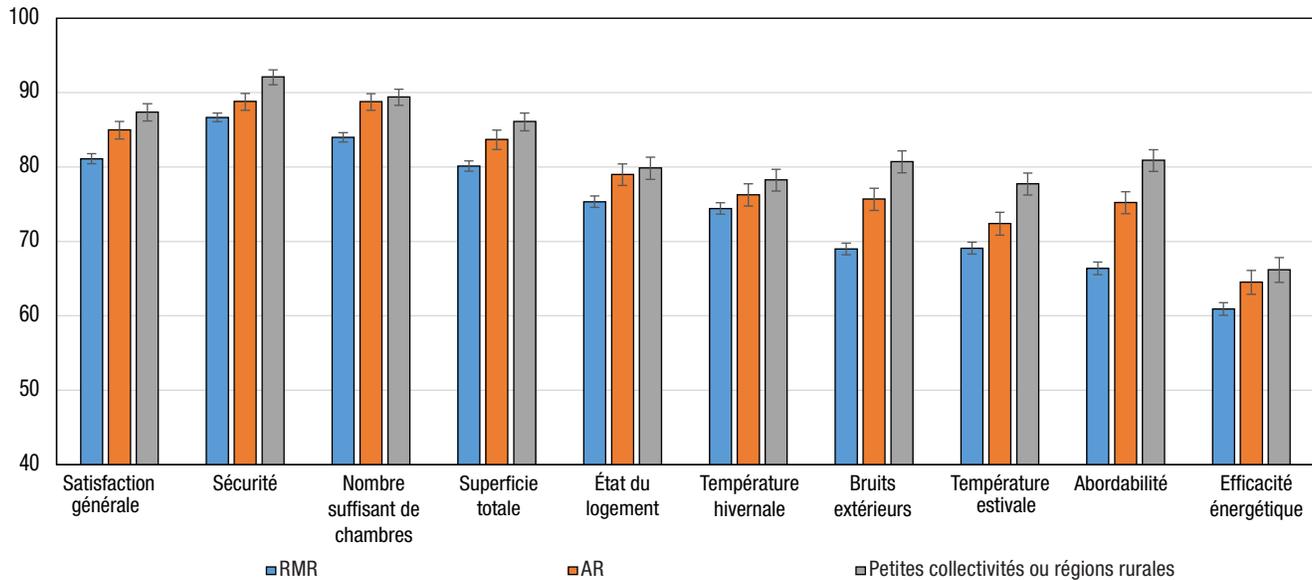


Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Parmi les secteurs de résidence, les ménages dans les RMR sont moins susceptibles que ceux dans les AR et les petites collectivités et les régions rurales de se dire satisfaits de certaines caractéristiques de leur logement (graphique 7). Cette situation s'observe principalement lorsqu'il est question de la satisfaction à l'égard de l'abordabilité (un écart de 15 points de pourcentage) et de la capacité à atténuer les bruits extérieurs (un écart de 12 points de pourcentage).

Graphique 7 Satisfaction à l'égard de caractéristiques du logement selon le secteur de résidence, Canada, 2018

% des ménages satisfaits ou très satisfaits



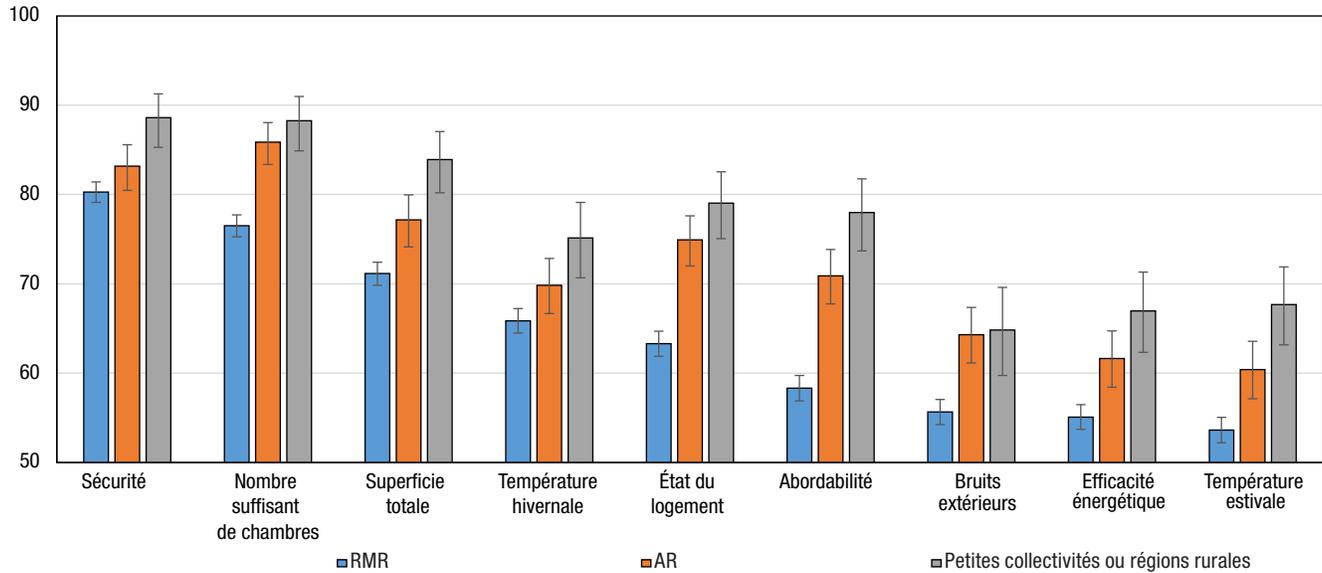
Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Dans les RMR, les AR, et les petites collectivités et les régions rurales, la satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement ne diffère généralement pas chez les ménages vivant dans des maisons individuelles dont ils sont les propriétaires. Ces ménages tendent à être satisfaits des caractéristiques de leur logement, peu importe où ils résident. La satisfaction à l'égard de l'abordabilité constitue l'exception, les taux de satisfaction s'avérant beaucoup plus faibles chez les ménages propriétaires de maisons individuelles dans les RMR (73 %) que chez ces ménages dans les AR et dans les petites collectivités et les régions rurales (78 % et 81 %, respectivement) (tableau 2 de l'annexe).

Chez les résidents d'immeubles à logements multiples, la satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement tend à être la plus faible dans les RMR. Le graphique 8 présente les résultats pour les ménages locataires dans des immeubles à logements multiples, alors que le graphique 9 montre les résultats pour les ménages propriétaires dans ce type d'immeubles. Chez les locataires de divers secteurs, les écarts quant à la satisfaction sont en règle générale les plus marqués pour ce qui est de l'abordabilité et de l'état du logement, alors que chez les propriétaires, les écarts sont les plus importants pour ce qui est de l'abordabilité, la capacité d'atténuer les bruits provenant de l'extérieur et une superficie totale du logement adéquate ainsi qu'un nombre de chambres à coucher suffisant.

Graphique 8
Satisfaction à l'égard de caractéristiques du logement chez les locataires dans des immeubles à logements multiples, selon le secteur de résidence, Canada, 2018

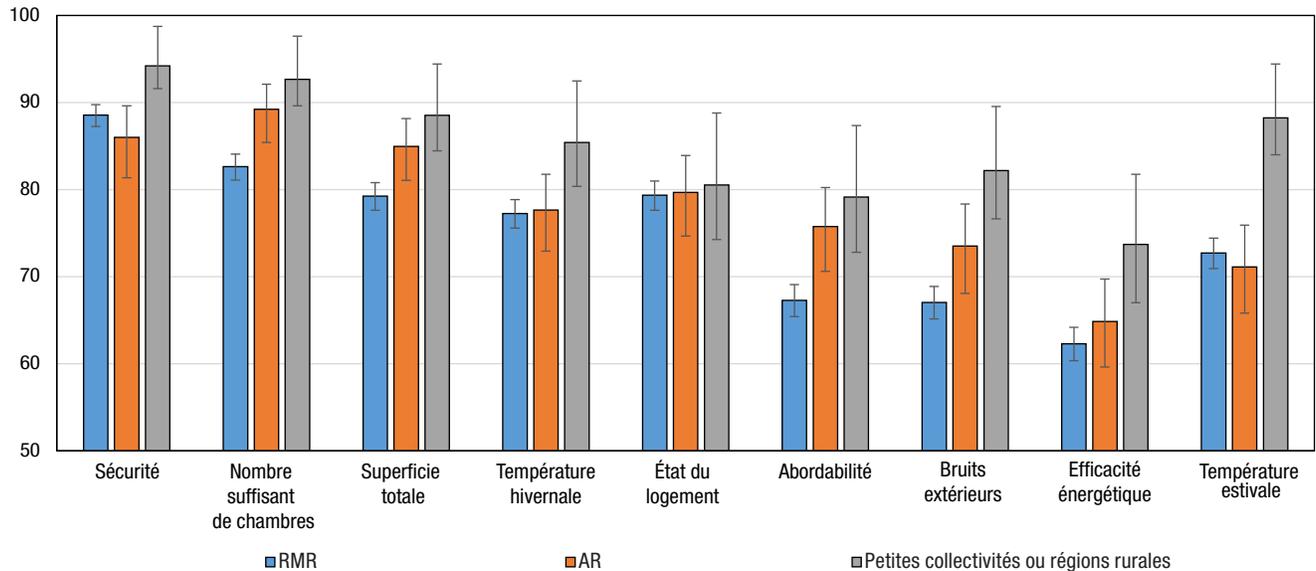
% des ménages satisfaits ou très satisfaits



Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Graphique 9
Satisfaction à l'égard de caractéristiques du logement chez les propriétaires dans des immeubles à logements multiples, selon le secteur de résidence, Canada, 2018

% des ménages satisfaits ou très satisfaits

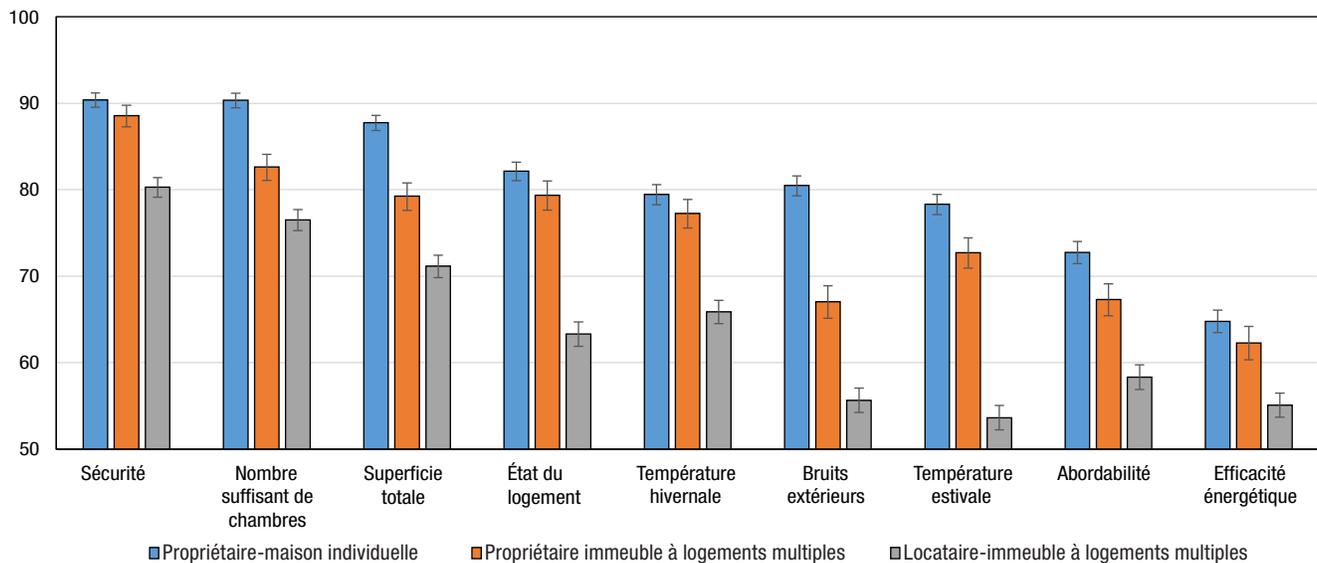


Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Le fait de se concentrer sur les ménages des RMR permet de comparer de manière plus précise la satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement selon les types de logements et le mode d'occupation. À l'instar de résultats précédents, la satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement se révèle également la plus élevée chez les ménages propriétaires dans des maisons individuelles et la plus faible chez les ménages locataires dans des immeubles à logements multiples (graphique 10). Les écarts entre ces groupes sont les plus marqués en ce qui a trait à la satisfaction liée à la capacité de maintenir une température confortable en été et à la capacité d'atténuer les bruits extérieurs (tous les deux à 25%), l'état du logement (19%), et la superficie totale du logement adéquate (17%). Un écart de 10 points de pourcentage ou plus est observé entre ces groupes pour toutes les mesures de satisfaction à l'égard des caractéristiques du logement. Là encore, les ménages propriétaires dans des immeubles à logements multiples tendent à se positionner entre les ménages propriétaires dans des maisons individuelles et les ménages locataires dans des immeubles à logements multiples.

Graphique 10
Ménages dans les RMR satisfaits des caractéristiques du logement, selon le type de logement et le mode d'occupation du logement, Canada, 2018

% des ménages satisfaits ou très satisfaits



Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Encadré 1. Logements mobiles

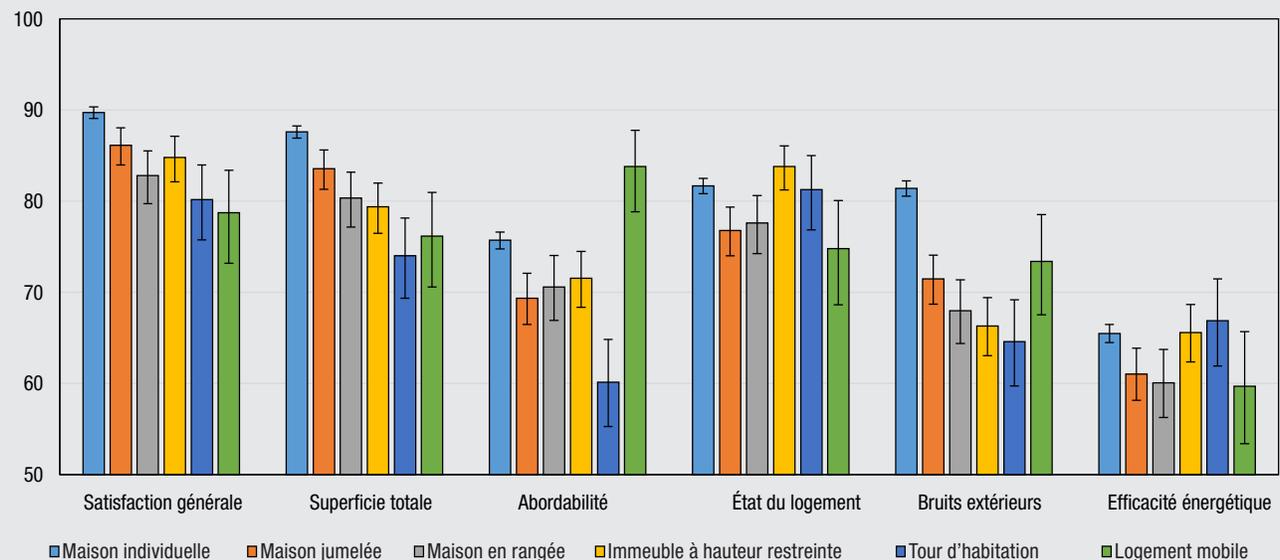
Comme le montre le tableau 1, environ 1 % des logements au Canada sont mobiles, comme des maisons mobiles. La plupart des ménages (86 %) résidant dans des logements mobiles en sont propriétaires, donc il serait difficile de faire des comparaisons plus poussées dans ce groupe.

Parmi les propriétaires, 79 % de ceux qui résident dans des logements mobiles se disent satisfaits ou très satisfaits de leur logement. Ce résultat est comparable aux taux de satisfaction chez les ménages résidant dans la plupart des types d'immeubles à logements multiples, mais plus faible que les taux de satisfaction des maisons individuelles. En ce qui a trait à la satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement, le résultat le plus remarquable est le taux élevé de satisfaction quant à l'abordabilité chez les ménages résidant dans des logements mobiles par rapport à ceux résidant dans tous les autres types de logements.

Graphique de l'encadré 1

Satisfaction à l'égard du logement chez les propriétaires de logements mobiles et autres types de logements, Canada, 2018

% des ménages satisfaits ou très satisfaits

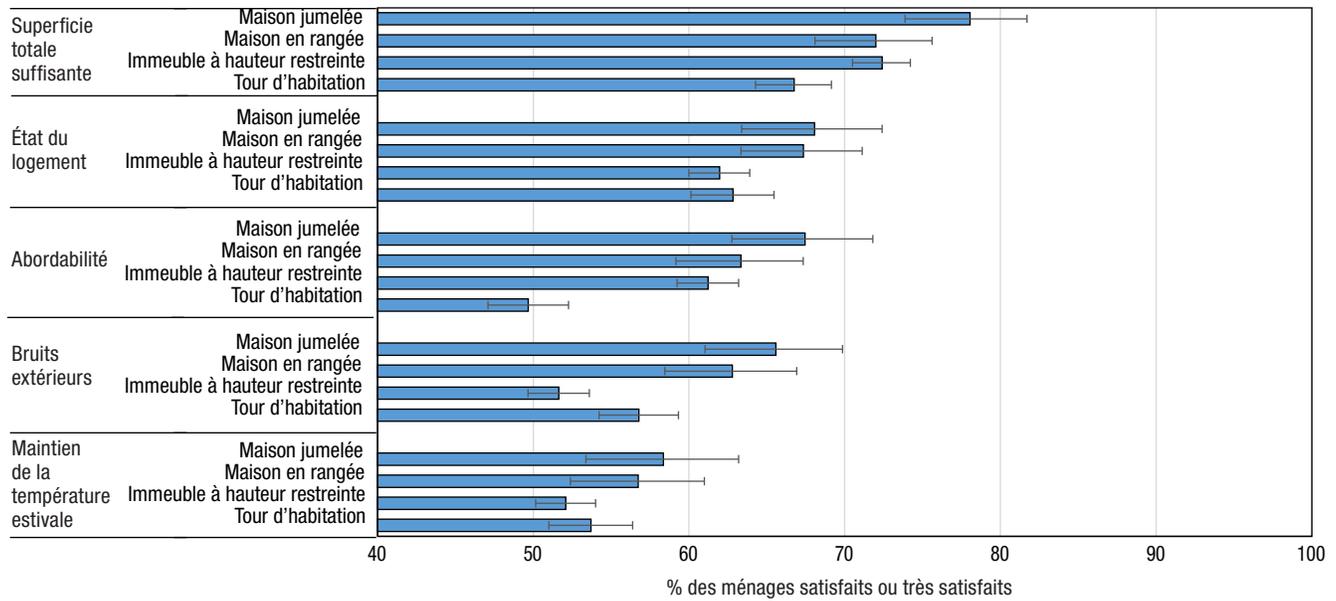


Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

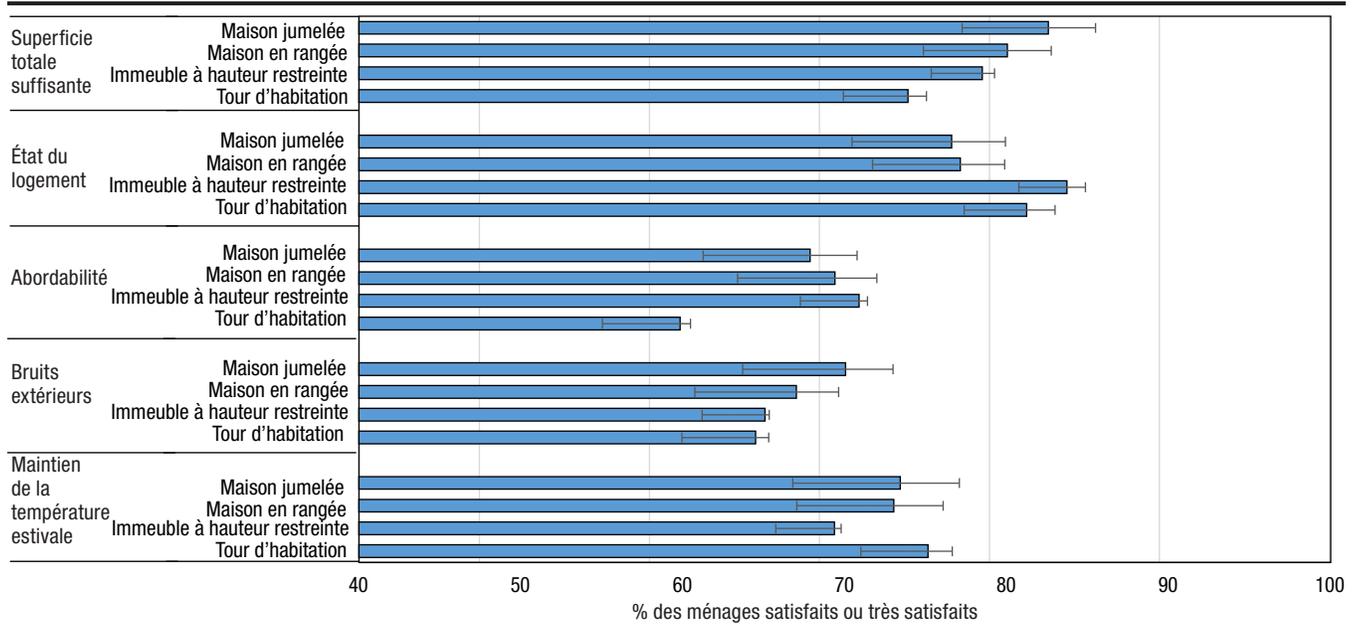
Comme nous l'avons mentionné plus haut, divers types de logements font partie de la catégorie « immeuble à logements multiples », et leur découpage plus poussé fait la lumière sur les écarts entre eux. La satisfaction selon certaines caractéristiques du logement, tout comme les niveaux de satisfaction générale à l'égard du logement, varie selon certains types de logements. Le graphique 11 comprend des ménages locataires dans des immeubles à logements multiples au sein de RMR, alors que le graphique 12 montre des ménages propriétaires dans ce type d'immeubles au sein de RMR. Les deux graphiques présentent la satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement, selon le type de logement détaillé. Le tableau 2 de l'annexe présente un ensemble complet de totalisations.

Parmi les ménages des RMR locataires dans des immeubles à logements multiples, les niveaux de satisfaction générale ont tendance à être les plus élevés chez ceux résidant dans des maisons jumelées et les plus faibles chez ceux résidant dans des tours d'habitation. C'est le cas pour ce qui est de la satisfaction à l'égard de la superficie totale adéquate, de l'abordabilité, des bruits extérieurs et du nombre de chambres à coucher. Par contre, les locataires dans des tours d'habitation tendent à être plus satisfaits de l'efficacité énergétique de leur logement que les locataires de maison jumelées et des immeubles à hauteur restreinte (tableau 2 de l'annexe).

Graphique 11
Satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement chez les ménages des RMR locataires dans des immeubles à logements multiples, Canada, 2018



Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Graphique12**Satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement chez les ménages des RMR propriétaires dans des immeubles à logements multiples, Canada, 2018**

Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

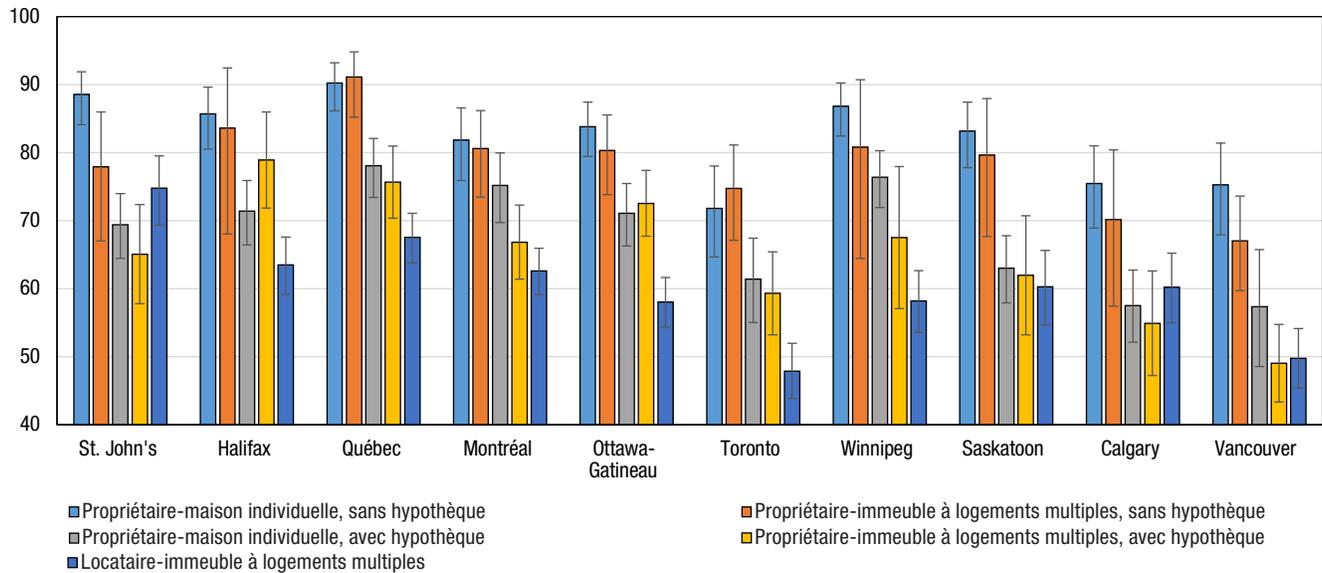
Comparativement aux locataires, la satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement varie moins parmi les propriétaires des différents types d'immeubles à logements multiples. Comme pour les locataires, les propriétaires dans les tours d'habitation sont moins susceptibles que les propriétaires de maisons jumelées d'être satisfaits de la superficie totale du logement et du nombre de chambres à coucher qu'il comprend.

Un examen effectué au sein des RMR et entre elles permet d'obtenir de plus amples renseignements sur la satisfaction à l'égard de caractéristiques du logement. Toutefois, une évaluation de neuf caractéristiques dans 17 RMR pour plusieurs types de logements génère plus de renseignements qu'il est possible d'en présenter dans un rapport sur les faits saillants comme celui-ci. Par conséquent, l'analyse ci-dessous se limite à la satisfaction à l'égard de l'abordabilité, un enjeu qui continue de se situer au premier plan, au Canada (graphique 13).

Parmi l'ensemble des RMR, le taux de satisfaction à l'égard de l'abordabilité du logement est le plus élevé chez les ménages résidant dans des logements sans hypothèque à rembourser, ce qui comprend à la fois les propriétaires de maisons individuelles (80 %) et les propriétaires dans des immeubles à logements multiples (77 %). La satisfaction à l'égard de l'abordabilité du logement est plus faible chez les ménages qui ont encore une hypothèque à payer sur leur maison individuelle ou sur leur logement dans un immeuble à logements multiples (68 % et 62 %, respectivement), le plus faible taux étant observé chez les ménages locataires dans des immeubles à logements multiples (58 %).

Graphique 13
Satisfaction à l'égard de l'abordabilité chez les ménages résidant dans certaines RMR, Canada, 2018

% des ménages satisfaits ou très satisfaits



Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Cette tendance s'observe généralement au sein des RMR, toutefois, les taux de satisfaction à l'égard de l'abordabilité varient d'une RMR à une autre. Parmi les ménages habitant des maisons individuelles n'ayant pas d'hypothèque, la satisfaction à l'égard de l'abordabilité est la plus élevée à Québec (90 %) et la plus faible à Toronto (72 %). De même, parmi les ménages locataires dans des immeubles à logements multiples, la satisfaction à l'égard de l'abordabilité est la plus élevée à St. John's (environ 75 %) et la plus faible à Toronto et à Vancouver (48 % et à 50 %, respectivement).

Encadré 2. Logement social et abordable

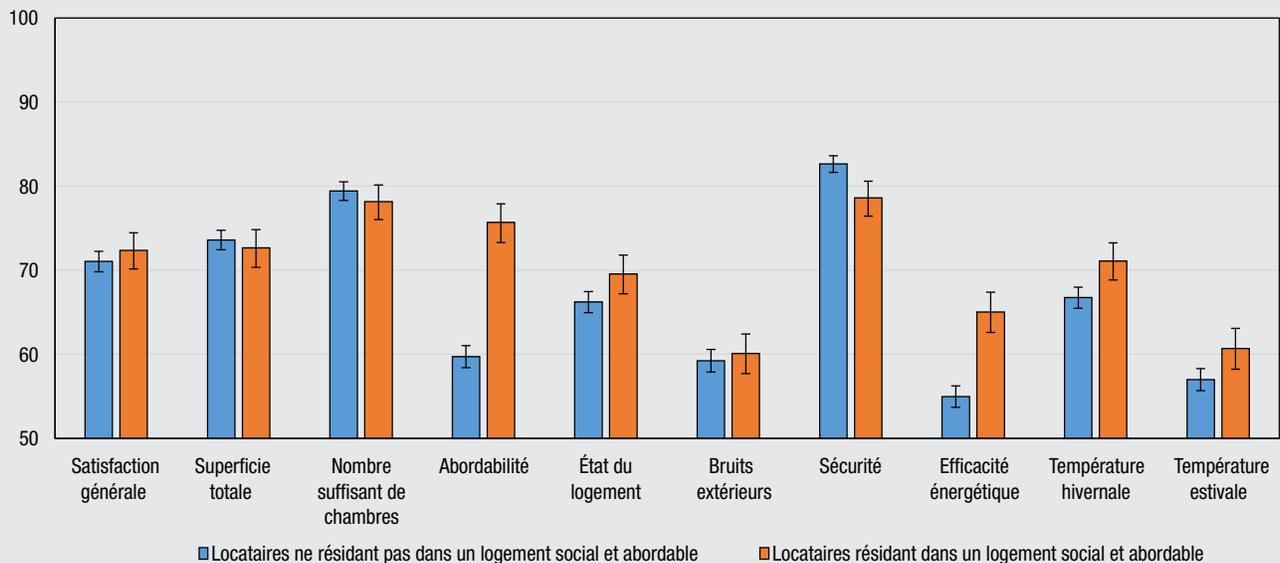
Par logement social et abordable (LSA), on entend le « logement en location hors marché », où la répartition des logements et les mécanismes d'établissement du loyer ne sont pas entièrement dictés par l'offre et la demande. Le LSA vise notamment à fournir une aide au logement aux ménages à faible revenu ou à revenu moyen, au sens large. Comprendre les écarts entre ces types de locataires occupe une place importante dans la description de la satisfaction à l'égard du logement au Canada.

De tous les ménages canadiens, 4 % résident dans un LSA, tandis que 14 % de tous les ménages qui louent des logements résident dans un LSA. Le taux de satisfaction des ménages qui louent des logements est comparable, qu'ils résident ou non dans un LSA, celui-ci se situant à environ 72 %. Pour ce qui est de la satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement, l'écart le plus marqué entre ces groupes apparaît sur le plan de la satisfaction à l'égard de l'abordabilité, 76 % des locataires de LSA étaient satisfaits dans ce domaine, comparativement à 60 % des locataires n'ayant pas de LSA. De plus, les locataires de LSA étaient plus susceptibles que les autres locataires de se dire satisfaits de l'efficacité énergétique de leurs logements, les proportions s'établissant à 65 % et à 55 %, respectivement.

Graphique de l'encadré 2

Satisfaction à l'égard du logement chez les locataires résidant ou ne résidant pas dans un logement social et abordable, Canada, 2018

% des ménages satisfaits ou très satisfaits



Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

5. Satisfaction à l'égard du logement et caractéristiques sociodémographiques

Jusqu'ici, l'examen de la satisfaction à l'égard du logement portait sur les caractéristiques du logement. Dans cette section, nous plaçons des personnes dans des logements et présentons la satisfaction à l'égard du logement selon le sexe, l'âge et la taille du logement de la personne de référence de l'ECL. Nous tenons aussi compte du type de logement et du mode d'occupation du logement. L'objectif consiste, là encore, à donner un aperçu général des résultats de l'ECL et un point de départ aux prochaines recherches.

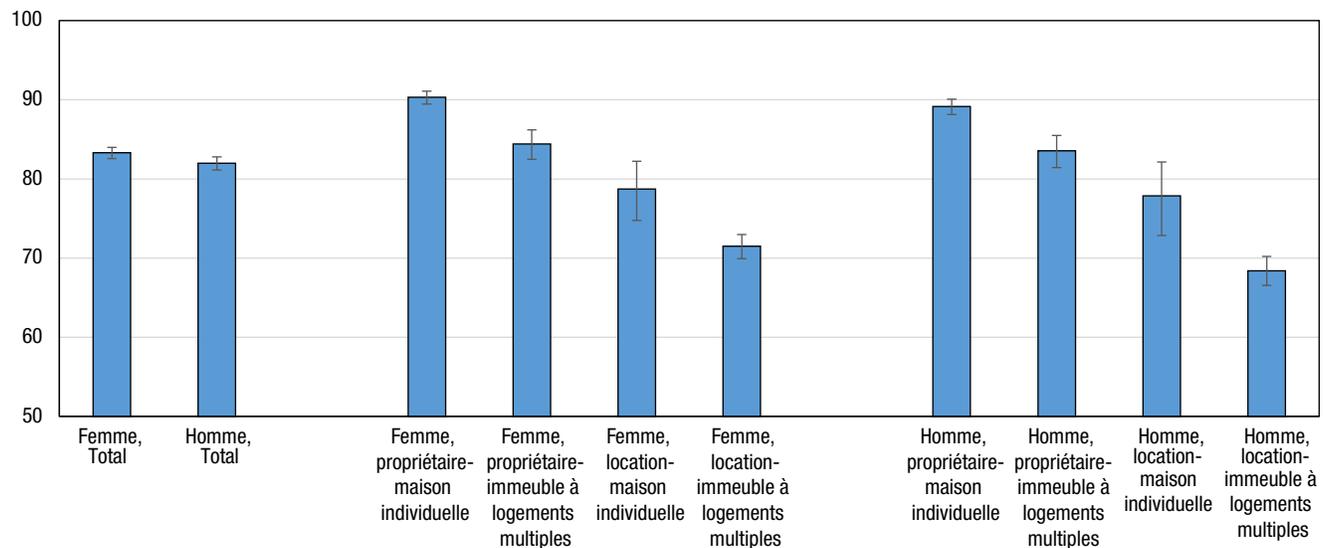
Genre

Les hommes et les femmes sont tout aussi susceptibles de se dire satisfaits de leur logement (82 % et 83 %, respectivement). Cette similarité se maintient lorsque l'on tient compte du mode d'occupation du logement et du type de logement (graphique 13). Chez les hommes et les femmes, la satisfaction à l'égard du logement est également la plus élevée chez les propriétaires de maisons individuelles (89 % et 90 %, respectivement) et la plus faible chez les locataires dans des immeubles à logements multiples (68 % et 71 %, respectivement). De même, les niveaux de satisfaction à l'égard de certaines caractéristiques du logement sont semblables chez les hommes et les femmes.

Graphique 14

Satisfaction à l'égard du logement selon le genre de la personne de référence, le mode d'occupation du logement et le type de logement, Canada, 2018

% des ménages satisfaits ou très satisfaits



Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

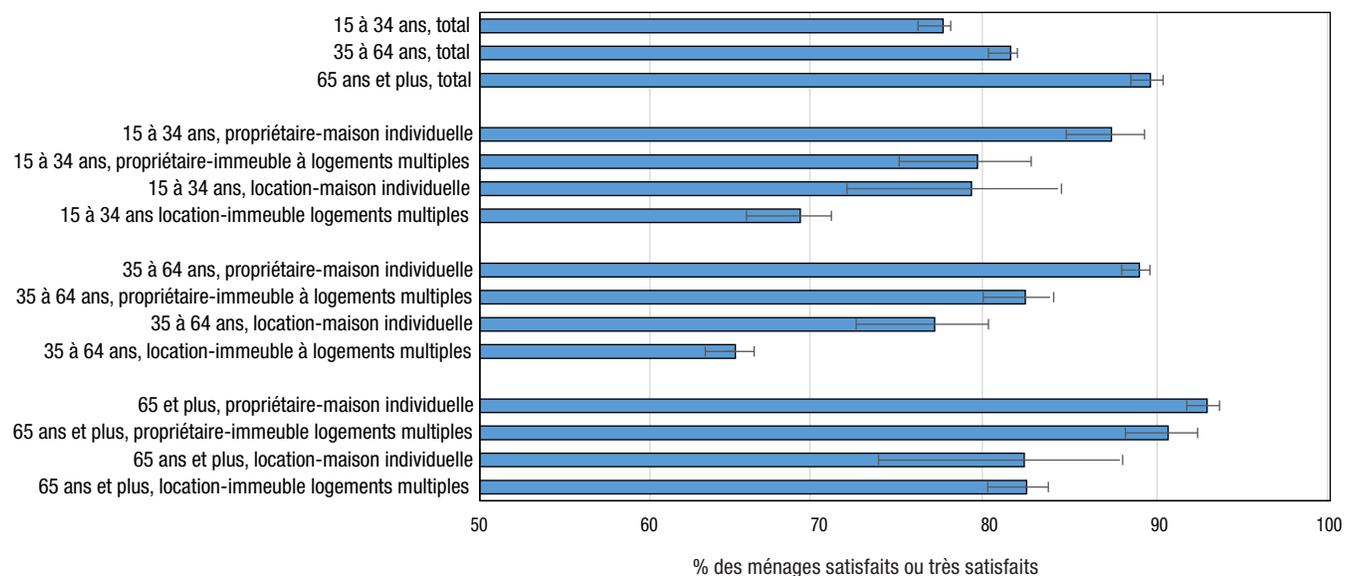
Âge

Le taux de satisfaction à l'égard du logement est plus élevé chez les Canadiens qui composent les groupes plus âgés. Si 77 % des personnes de référence âgées de 15 à 34 ans se disent satisfaites de leur logement, 81 % de celles âgées de 35 à 64 ans et 89 % de celles âgées de 65 ans et plus expriment ce même niveau de satisfaction.

Une partie de l'écart observé entre les personnes âgées et les autres semble être attribuable à la variation des taux de satisfaction entre les ménages résidant dans des immeubles à logements multiples. Chez les personnes de référence propriétaires de maisons individuelles, la satisfaction à l'égard du logement varie de 87 % chez celles âgées de 15 à 34 ans à 93 % chez celles âgées de 65 ans et plus, ce qui correspond à un écart de 6 points de pourcentage. Pour ce qui est des personnes de référence résidant dans des immeubles à logements multiples, la satisfaction à l'égard du logement varie beaucoup plus entre les groupes d'âge. Chez les personnes de référence propriétaires dans des immeubles à logements multiples, la satisfaction à l'égard du logement varie de 79 % chez celles âgées de 15 à 34 ans à 90 % chez celles âgées de 65 ans et plus, ce qui correspond à un écart de 11 points de pourcentage, tandis que chez les personnes de référence locataires dans des immeubles à logements multiples, la satisfaction à l'égard du logement varie de 65 % chez celles âgées de 15 à 34 ans à 82 % chez celles âgées de 65 ans et plus, ce qui correspond à un écart de 17 points de pourcentage. Dans l'ensemble, les personnes âgées sont plus susceptibles que les autres de se dire satisfaites du logement dans l'immeuble à logements multiples où ils habitent. Que cet écart soit attribuable à d'autres caractéristiques qui varient entre les groupes d'âge, comme la présence d'enfants ou la taille du ménage, constitue un sujet qui mérite une enquête plus poussée.

Graphique 15

Satisfaction à l'égard du logement selon l'âge de la personne de référence, le mode d'occupation du logement et le type de logement, Canada, 2018



Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

En ce qui a trait à certaines caractéristiques du logement, les taux de satisfaction tendent à être les plus faibles chez les personnes de référence de 15 à 34 ans et les plus élevés chez celles âgées de 65 ans et plus. Plusieurs résultats sur ce sujet sont dignes de mention. La satisfaction à l'égard de l'abordabilité du logement varie considérablement entre les groupes d'âge. En effet, 60 % des personnes de référence de 15 à 34 ans se disent satisfaites de l'abordabilité de leur logement, alors que 81 % de celles âgées de 65 ans et plus expriment ce même niveau de satisfaction, ce qui correspond à un écart de 21 points de pourcentage. Les personnes de référence de 35 à 64 ans se situent dans ce créneau (68 %). De même, les taux de satisfaction quant à la superficie diffèrent de 19 points de pourcentage entre les personnes de référence âgées de 15 à 34 ans et celles de 65 ans et plus, alors que les taux de satisfaction quant à l'état du logement présentent une différence de 15 points de pourcentage.

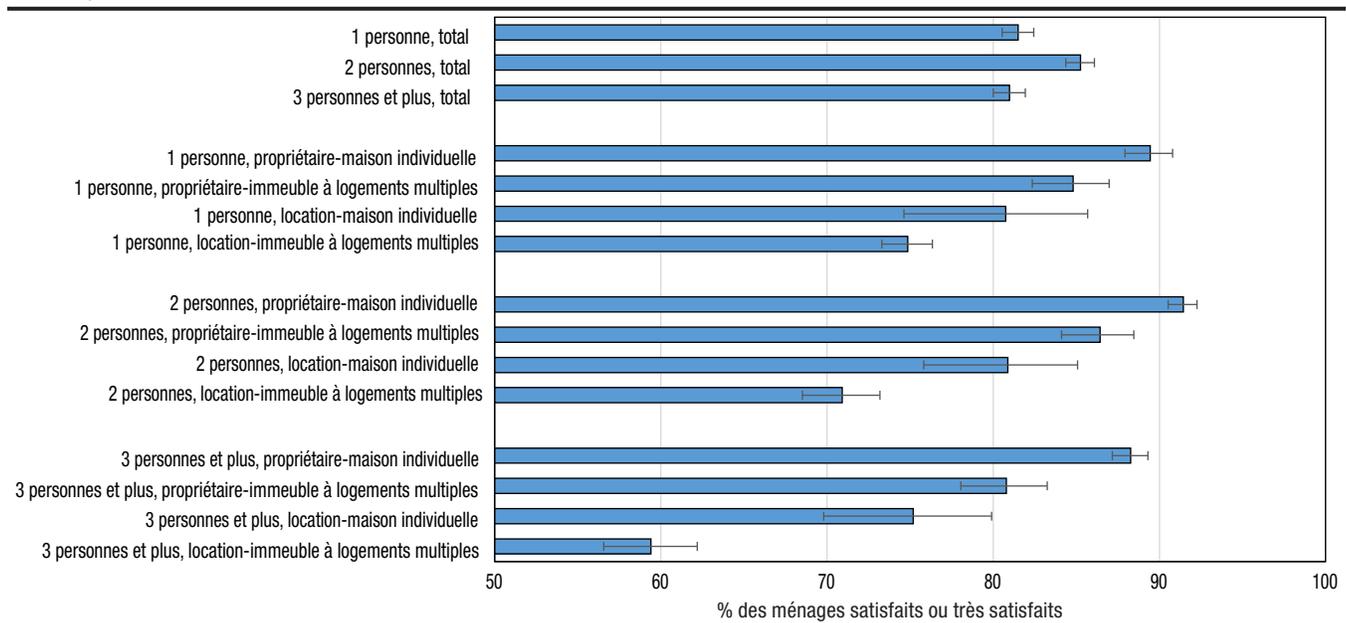
Taille du ménage

La taille du ménage peut avoir différentes conséquences sur le logement. Alors qu'environ 81 % des personnes de référence de ménages composés d'une personne ou de trois personnes et plus sont satisfaites de leur logement, la proportion est légèrement plus élevée chez les personnes de référence de ménages composés de deux personnes (85 %) (graphique 16).

On remarque une de fois de plus la tendance maintenant bien établie de la satisfaction plus élevée selon le type de logement et son mode d'occupation. Cette tendance est la plus marquée chez les personnes de référence de ménages composés de trois personnes et plus, les taux de satisfaction présentant un écart de 29 points de pourcentage entre les propriétaires de maisons individuelles et les locataires dans des immeubles à logements multiples (88 % et 59 %, respectivement).

En ce qui a trait à certaines caractéristiques du logement, les taux de satisfaction ont tendance à se maintenir au même niveau chez les personnes de référence de ménages à une personne et à deux personnes, et à être quelque peu plus faibles chez celles de ménages à trois personnes. Par exemple, cette tendance est observée dans le cas de la satisfaction à l'égard de la superficie totale adéquate, du nombre de chambres et de l'abordabilité. Ces écarts se révèlent particulièrement marqués chez les ménages locataires dans des immeubles à logements multiples.

Graphique 16
Satisfaction à l'égard du logement selon la taille du ménage, le mode d'occupation du logement et le type de logement, Canada, 2018



Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

6. Conclusion

Un logement est plus qu'un toit sur nos têtes. Il s'agit d'un besoin humain essentiel sur lequel repose une grande partie de la vie. Dans ce contexte, la manière dont les Canadiens évaluent leur logement, et plus particulièrement leur satisfaction à cet égard, fournit une mesure éclairante qui tient compte des points de vue des résidents eux-mêmes. Ces renseignements constituent un complément utile à l'ensemble actuel d'indicateurs.

Dans l'ensemble, la plupart des Canadiens évaluent de façon positive leur logement, 83 % d'entre eux déclarant en être satisfaits ou très satisfaits. Les taux de satisfaction varient de 79 % à 88 % entre les provinces et les territoires, le Nunavut faisant exception. Il serait certainement judicieux de procéder à une analyse plus poussée de l'ECL pour faire la lumière sur les facteurs qui expliquent les résultats du Nunavut.

La mesure dans laquelle la satisfaction à l'égard du logement varie entre d'autres régions géographiques dépend en partie des caractéristiques des ménages prises en considération. Chez les personnes propriétaires de maisons individuelles, la satisfaction demeure élevée dans les RMR, les AR, et les petites villes et les régions rurales (environ 90 %), de même que dans chacune des RMR examinées plus haut. Les ménages propriétaires de maisons individuelles ont également tendance à se dire satisfaits des caractéristiques de leurs logements, peu importe où ils vivent, toutefois la satisfaction à l'égard de l'abordabilité est plus faible dans les ménages des RMR, surtout ceux de Toronto et de Vancouver. En revanche, la satisfaction à l'égard du logement des ménages locataires dans des immeubles à logements multiples varie davantage entre les différents secteurs de résidence, les taux de satisfaction étant plus faibles dans les ménages des RMR qu'ailleurs, et plus faible dans certaines RMR (p. ex. Toronto, Hamilton et Vancouver) que dans d'autres. Dans l'ensemble, les ménages faisant partie des marchés locatifs des grands centres urbains sont les moins satisfaits de leur logement.

En matière de satisfaction à l'égard du logement, l'écart à l'intersection du mode d'occupation et du type de logement est à la fois considérable et constant. Dans les RMR, où les immeubles à logements multiples sont les plus répandus, les taux de satisfaction affichent un écart de 25 points de pourcentage entre les ménages propriétaires de maisons individuelles et les ménages locataires dans des tours d'habitation, les deux groupes dont la satisfaction à l'égard du logement diffère le plus.

Un examen plus attentif est nécessaire, compte tenu de l'importance de ces écarts. La mesure dans laquelle le lien entre le mode d'occupation du logement, le type de logement et la satisfaction à l'égard du logement varie entre les groupes sociodémographiques est une question qui nécessite une analyse (multivariée) plus poussée. Par exemple, les résultats ci-dessus indiquent que les propriétaires et le type de logement présentent une moins grande corrélation avec la satisfaction à l'égard du logement des personnes âgées et les petits ménages qu'avec les ménages plus jeunes ayant un plus grand nombre de membres. L'appariement des caractéristiques du logement avec les besoins et les préférences du ménage, de même que leur évolution à différents stades de la vie sont d'importants facteurs à considérer.

La réaction des ménages face à une insatisfaction à l'égard du logement en est un autre. Les résultats ci-dessus présentent un instantané à un seul moment dans le temps. Une partie des ménages ayant déclaré être insatisfaits de leur logement sont susceptibles de déménager dans les années à venir¹⁴, ce qui se traduira pour certains par une transition vers la catégorie des propriétaires. Bien que cela puisse être motivé par une variété de facteurs « d'attraction » liés aux avantages psychiques et économiques perçus associés à la propriété, les résultats ci-dessus soulignent l'importance possible des facteurs « de répulsion » liés à une insatisfaction à l'égard d'un logement loué. Pour d'autres ménages non satisfaits de leur logement, le déménagement n'est peut-être pas possible en raison de problèmes personnels, de contraintes financières et des marchés du logement dans leur secteur. Pour eux, l'insatisfaction à l'égard du logement et les circonstances sous-jacentes pourraient constituer une source continue d'inconvénients.

En fin de compte, ce rapport visait à fournir des renseignements descriptifs de haut niveau sur la satisfaction des Canadiens à l'égard de leur logement. Dans l'exécution de cette tâche, on a observé des écarts à l'intersection du mode d'occupation du logement et du type de logement. La prochaine intégration de données additionnelles de l'ECL, comme le revenu du ménage et le statut d'immigration, permettra d'explorer davantage les facteurs sous-jacents de ces écarts, en plus d'offrir de nouvelles avenues de recherche.

14. Parmi les ménages satisfaits ou très satisfaits de leur logement, 9 % ont dit avoir l'intention de déménager au cours des deux prochaines années, et 16 % ont déclaré ne pas savoir s'ils comptent déménager. Parmi les ménages insatisfaits ou très insatisfaits de leur logement, 27 % ont indiqué avoir l'intention de déménager au cours des deux prochaines années, et 31 % ont dit ne pas savoir s'ils comptent déménager.

Références

Balestra, C., et J. Sultan. 2013. Home sweet home: The determinants of residential satisfaction and its relation with well-being.

Borgoni, R., A. Michelangeli et F. Pirola. 2018. Residential Satisfaction for a Continuum of Households: Evidence from European Countries. Université de Milan, Bicocca Department of Economics, Management and Statistics. Document de travail, (378).

Sørensen, J. F. 2014. Rural–urban differences in life satisfaction: Evidence from the European Union. *Regional Studies*, vol. 48, n° 9, p. 1451 à 1466.

Pekkonen, M., et U. Haverinen-Shaughnessy. 2015. Housing satisfaction in Finland with regard to area, dwelling type and tenure status. *Central European journal of public health*, vol. 23, n° 4, p. 314.

Annexe tableaux

Tableau 1 de l'annexe

Composition des ménages selon le mode d'occupation du logement et le type de logement, provinces et territoires, 2018

	Propriétaire-maison individuelle	Propriétaire-immeuble à logements multiples	Locataire-maison individuelle	Locataire-immeuble à logements multiples	Total
	pourcentage				
Canada	48,1	20,2	3,8	27,9	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador	68,2	12,5	5,5	13,8	100,0
Île-du-Prince-Édouard	67,9	4,4	5,3	22,4	100,0
Nouvelle-Écosse	61,8	7,1	5,3	25,8	100,0
Nouveau-Brunswick	66,7	8,7	4,8	19,7	100,0
Québec	42,5	19,8	2,1	35,7	100,0
Ontario	48,2	21,2	3,5	27,1	100,0
Manitoba	63,1	7,4	4,2	25,3	100,0
Saskatchewan	64,2	10,1	5,8	20,0	100,0
Alberta	55,0	18,6	5,3	21,2	100,0
Colombie-Britannique	36,8	31,4	5,3	26,6	100,0
Yukon	46,6	11,4	9,4	32,6	100,0
Territoires du Nord-Ouest	47,1	7,0	12,7	33,2	100,0
Nunavut	16,6	3,9	22,9	56,6	100,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut de pas correspondre à 100%.

Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Tableau 2 de l'annexe**Pourcentage des ménages satisfaits ou très satisfaits à l'égard de certaines caractéristiques du logement, selon le mode d'occupation du logement, le type de logement et le secteur de résidence, Canada, 2018**

	Satisfaction générale	État du logement	Abordabilité	Superficie totale	Nombre suffisant de chambres	Sécurité	Bruits extérieurs	Efficacité énergétique	Température estivale	Température d'hiver
	pourcentage									
RMR										
Total	81,1	75,3	66,4	80,1	84,0	86,7	69,0	60,9	69,1	74,4
Propriétaire-maison individuelle	89,9	82,1	72,7	87,7	90,3	90,4	80,5	64,8	78,3	79,5
Propriétaire-immeuble logements multiples	83,4	79,4	67,3	79,3	82,6	88,6	67,0	62,3	72,7	77,3
Locataire-maison individuelle	79,5	72,4	65,8	81,6	87,6	86,2	71,5	50,4	72,8	69,9
Locataire-immeuble logements multiples	68,2	63,3	58,3	71,1	76,5	80,3	55,6	55,1	53,6	65,9
Propriétaire-immeuble logements multiples										
Maison jumelée	85,2	76,6	67,9	82,6	87,2	88,3	70,0	59,4	73,4	76,0
Maison en rangée	82,6	77,1	69,4	80,0	84,1	88,1	67,0	60,1	73,0	73,5
Appartement-immeuble hauteur restreinte	84,4	83,7	70,9	78,5	81,7	87,7	65,1	64,3	69,4	78,4
Appartement-tour d'habitation	80,1	81,2	59,8	73,9	74,7	90,5	64,5	66,8	75,1	81,9
Locataire-immeuble logements multiples										
Maison jumelée	76,3	68,1	67,5	78,0	84,8	83,9	65,6	49,1	58,4	65,3
Maison en rangée	73,2	67,3	63,3	72,0	80,3	79,1	62,8	54,2	56,7	64,8
Appartement-immeuble hauteur restreinte	67,6	62,0	61,2	72,4	78,3	80,0	51,6	53,2	52,1	63,6
Appartement-tour d'habitation	65,2	62,8	49,7	66,8	70,3	79,9	56,8	60,1	53,7	69,8
AR										
Total	85,0	79,0	75,2	83,7	88,8	88,8	75,7	64,5	72,4	76,3
Propriétaire-maison individuelle	89,7	81,9	77,7	87,7	90,9	91,9	81,4	67,0	78,7	80,0
Propriétaire-immeuble logements multiples	85,8	79,7	75,8	85,0	89,2	86,0	73,5	64,8	71,1	77,7
Locataire-maison individuelle	72,8	66,0	67,1	74,6	81,7	87,3	71,6	47,9	66,1	61,9
Locataire-immeuble logements multiples	77,1	74,9	70,9	77,2	85,9	83,2	64,3	61,6	60,4	69,8
Autre										
Total	87,4	79,9	80,9	86,1	89,4	92,1	80,7	66,2	77,7	78,3
Propriétaire-maison individuelle	89,1	80,4	81,5	87,1	90,1	92,7	83,5	66,2	79,4	78,9
Propriétaire-immeuble logements multiples	92,7	80,5	79,2	88,5	92,7	94,2	82,2	73,7	88,3	85,4
Locataire-maison individuelle	79,2	74,8	78,3	83,2	84,5	89,8	74,9	58,6	72,4	70,5
Locataire-immeuble logements multiples	80,6	79,0	78,0	83,9	88,3	88,6	64,8	67,0	67,7	75,1

Source : Enquête canadienne sur le logement de 2018.